

DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

Bureau de l'information et de la communication

douane.gouv.fr

 [@douane_france](https://twitter.com/douane_france)

[Espace presse de la douane](#)

11, rue des Deux Communes 93558 MONTREUIL CEDEX

01.57.53.47.03

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 6 juillet 2018

Les douaniers d'Hendaye interceptent 60 kgs de stupéfiants, des armes et leurs munitions dans un chargement de grosses cylindrées

Le 18 juin, les agents des douanes de la brigade d'Hendaye ont saisi près de 12 kg de cocaïne, 49 kg d'herbe de cannabis, 4 armes de poing et leurs munitions dans un camion plateforme transportant des véhicules de grosse cylindrée de l'Espagne vers l'Angleterre.

C'est lors d'un contrôle à la circulation que les douaniers interceptent le poids lourd immatriculé en Grande-Bretagne arrivant d'Espagne, conduit par un chauffeur de nationalité anglaise. Les documents présentés aux agents couvrent le transport de 5 véhicules, Mercedes Vaneo, BMW I3, BMW M5, Porsche 911 et Porsche Boxer, destinées à être livrées en Angleterre.

Le service décide de faire intervenir l'équipe maître-chien pour l'inspection du chargement. Lors du premier passage, le chien anti-stupéfiants Eski montre un vif intérêt au niveau du plancher du véhicule Mercedes Vaneo, alors que les agents constatent une épaisseur anormale sous la moquette du coffre du véhicule.

A l'issue des investigations menées, une planche de contreplaqué est ôtée au pied de biche et laisse apparaître 43 sachets transparents thermosoudés, 10 paquets entourés de plastique noir ainsi que 4 sacs entourés de film alimentaire.

A l'ouverture des contenants, les douaniers dénombrent 48,7 kg d'herbe de cannabis, 11,6 kg de cocaïne et 4 armes, un PM Uzi calibre 9, un pistolet Retay Eagle calibre 9, un pistolet Ruger calibre 22 et un revolver chargé RG calibre 22, accompagnées de 106 munitions correspondantes.

Les marchandises ont été saisies, le chauffeur placé en retenue douanière et le procureur de la république de Bayonne immédiatement informé. Les suites judiciaires ont été confiées à la juridiction interrégionale spécialisée (JIRS) de Bordeaux.

[POUR ALLER PLUS LOIN](#)

• **Les photos de l'opération :** <https://www.flickr.com/gp/douane/france/3H127u>

Crédit images : Douane française

Contact Presse :

Service de presse de la douane : 01 57 53 41 03 - presse@douane.finances.gouv.fr

Direction régionale des douanes de Bayonne : 09 70 27 58 53